

# NOUVELLES

# CSN

Numéro 370

10 décembre  
1993



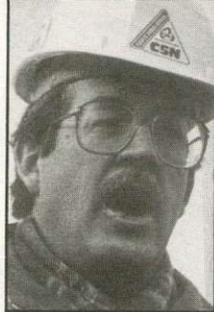
## Des manifs partout!



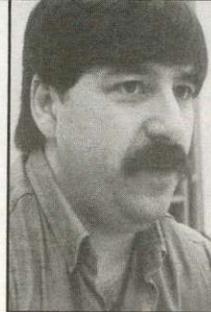
À Québec

# 25 000 ouvriers en colère!

Page 3



**3**  
**Des ouvriers en colère**



**8**  
**Le syndicat pousse; l'employeur résiste**



**9**  
**C'est pour qui, le pouvoir?**



**12**  
**Des services. Des emplois.**



**23**  
**Le temps des bouffons**

Numéro

**370**

**NOUVELLES CSN** est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec, à raison d'un exemplaire par dix membres, en principe.

Pour modifier le nombre de copies reçues:

**CSN distribution**  
1601 de Lorimier  
Montréal  
H2K 4M5.  
(514) 598-2233

**Rédaction:**

514-598-2159

**Numéro central:**

598-2121

Voulant clairement rendre service aux petits entrepreneurs de l'industrie de la construction, grands amis des députés libéraux, le gouvernement du Québec a présenté un projet de loi qui leur livre les ouvriers pieds et poings liés. Mais la révolte a surgi aux quatre coins du Québec et la colère s'est fait entendre devant l'Assemblée nationale. Maurice Amram et Louis-Serge Houle ont suivi le déroulement du conflit.

Depuis qu'un travailleur a été broyé par une enrouleuse à l'usine Perkins de Candiac, le 17 novembre, (voir *Nouvelles CSN* # 369), le syndicat affilié à la FTPF a multiplié les démarches auprès de la direction pour améliorer la prévention dans l'usine. Mais rien n'est jamais facile quand il s'agit de la santé et de la sécurité des travailleurs. Lucie Laurin raconte les efforts du syndicat et la résistance patronale.

Les débats autour de l'organisation du travail constituent un enjeu de société. C'est ce qu'ont pu constater récemment environ 500 membres de la CSN, au quatrième colloque Gérard-Picard. C'est en effet la question du pouvoir sur les lieux de travail qui est clairement posée. Michel Rioux rend compte des contributions de spécialistes de renommée internationale et de militants de la CSN.

L'assaut du gouvernement libéral contre la qualité des services publics et contre les emplois qui l'assure, loin de diminuer, prend au contraire encore plus de force. Et l'arrivée de Daniel Johnson n'a rien pour rassurer aussi bien les personnes qui dispensent les services que celles qui les reçoivent. Jacqueline Rodrigue décrit les appréhensions vécues dans deux secteurs, l'aide juridique et un CLSC.

Le cinéaste Pierre Falardeau fait circuler ces jours-ci un film corrosif sur la bêtise. Celle du monde des affaires et celle du monde de la politique, deux mondes étroitement liés dans des relations pas toujours jolies. Ce film a inspiré Michel Rioux qui, dans son billet, trempe sa plume dans l'acide pour décrire les agissements de certains poissons rouges qui nagent en eaux troubles, à Québec, dans un bocal à l'abri du vrai monde.

**Coordination**

Louis-Serge Houle  
Michel Rioux

**Conception graphique**

Jean Gladu

**Caricaturiste**

Garnotte

**Rédaction**

Maurice Amram  
Michel Crête  
Louis-Serge Houle  
Henri Jalbert  
Thérèse Jean  
Maroussia Kishka  
Marc Laforge  
Luc Latraverse  
Lucie Laurin  
Jean-Pierre Paré  
Jacinthe Pilon  
Michel Rioux  
Jacqueline Rodrigue

**Mise en page informatique**

Jean Gladu  
Louis-Serge Houle  
Sophie Marcoux

**Photographes**

Alain Chagnon  
Michel Giroux  
Hélène Rochon

**Impression**

Les travailleurs et travailleuses syndiqués CSN de L'Imprimerie L'Éclaireur de Beauceville

LE PROJET CHERRY...



Les syndicats ont l'autorisation (et notre encouragement) de reproduire le contenu de **NOUVELLES CSN** dans leur journal.

# 30 000 ouvriers livrés pieds et poings liés aux entrepreneurs

Par Maurice Amram et Louis-Serge Houle

Le Québec vient de vivre trois semaines d'effervescence comme il n'en avait pas connu depuis des lunes. Par son acharnement à mettre la hache dans tous ces garde-fous arrachés de haute lutte dans plusieurs secteurs et qui avaient assuré depuis deux décennies une paix relative, un gouvernement libéral aux abois n'a plus d'oreilles que pour des députés d'arrière-ban qui, sentant venir leur fin prochaine, préparent leur sortie. Le projet 142, c'est cela. Et la révolte qu'il a provoquée est à la mesure de l'attaque qu'il porte. Qu'un ancien vice-président de la FTQ, Normand Cherry, accepte de se transformer en exécuter des basses oeuvres d'un premier ministre ayant sombré dans l'impotence et d'un aspirant insensible aux réalités humaines, cela dépasse l'entendement.

Le 10 décembre, au moment où *Nouvelles CSN* allait sous presse, on se demandait avec angoisse si ce gouverne-

ment pousserait son entêtement jusqu'à commettre l'irréparable, en déposant une loi spéciale dirigée contre les ouvriers de la construction. Ce même jour, un sondage *La Presse-Radio-Québec* indiquait que deux Québécois sur trois comprenaient la situation faite aux travailleurs. Ce n'est pas rien. Il y avait aussi dans l'air la possibilité d'une commission parlementaire spéciale, qui se tiendrait le 14 décembre.

Quel que soit le dénouement de cette attaque frontale contre ces milliers de travailleurs à qui on enlève tout — salaires, fonds de pension, assurances, vacances —, ils auront fait la démonstration, aux quatre coins du Québec, qu'au-delà des divergences, la solidarité et l'unité dans l'action demeurent le fondement même de l'action syndicale. À retenir!



# Larose attaque, Cherry boude!

En commission parlementaire, Gérald Larose a condamné la violence sous toutes ses formes et pourfendu le projet de loi du ministre Cherry, qu'il a accusé d'hypocrisie. C'était le 2 décembre.

**D'**entrée de jeu, Gérald Larose a tenu à affirmer que la CSN, sa direction et son président déplorent, dénoncent et condamnent les scènes de violence qui ont été vues et qui ont fait du bruit, depuis l'annonce du projet de loi 142 qui prévoit une déréglementation sauvage du secteur résidentiel.

Il a cependant ajouté que la CSN condamne tous les types de violence, notamment la violence politique, «*celle qui, par un trait de plume, peut faire disparaître les droits de 30,000 Québécois*».

Cinglant, Gérald Larose a lancé au ministre Cherry: «*Si vous étiez colonel, on dirait: c'est la violence d'une dictature. Si vous étiez membre d'un*

*politburo, on dirait: c'est de la violence totalitaire.*»

S'étonnant du traitement différencié que l'on fait de la violence, il ajoutait que «*plus elle est ponctuelle et bruyante, plus elle impressionne et plus elle est condamnée, alors que plus elle est régulière, silencieuse et sournoise, plus elle est acceptée. Ce que les bien-pensants dénoncent, ce n'est pas la violence, c'est le bruit. Comme vous, ils tolèrent fort bien la violence faite aux sans-pouvoir, aux sans-grade, une violence qui est le fait des honorables.*»

## Un projet sans queue ni tête

C'est de manière tout aussi implacable que Gérald Larose

s'est attaqué au projet de loi 142 qui, non seulement ne reflète aucun des consensus intervenus au Sommet de la construction tenu à la fin octobre, mais consacre la déréglementation, un sujet qui ne fut jamais abordé.

Ce projet ne crée aucun emploi; il répartit la misère, alourdit les charges sociales, désintègre le tissu social et recrée, dans le secteur résidentiel, ce qui s'est fait depuis 1988 dans la rénovation, où la déréglementation n'a ni baissé les coûts, ni diminué le travail au noir, au contraire.

Selon lui, «*le projet de loi 142 est le fait de l'idéologie néolibérale, de gens devenus intégristes et qui croient que la sauvagerie des règles du mar-*

*ché va produire plus de bien-être pour l'ensemble de la population.*»

Gérald Larose terminait son intervention en invitant le ministre à prendre les mesures nécessaires pour s'attaquer sérieusement au travail clandestin, à se retirer du processus de négociation en laissant les parties s'entendre.

## Cherry fait la baboune!

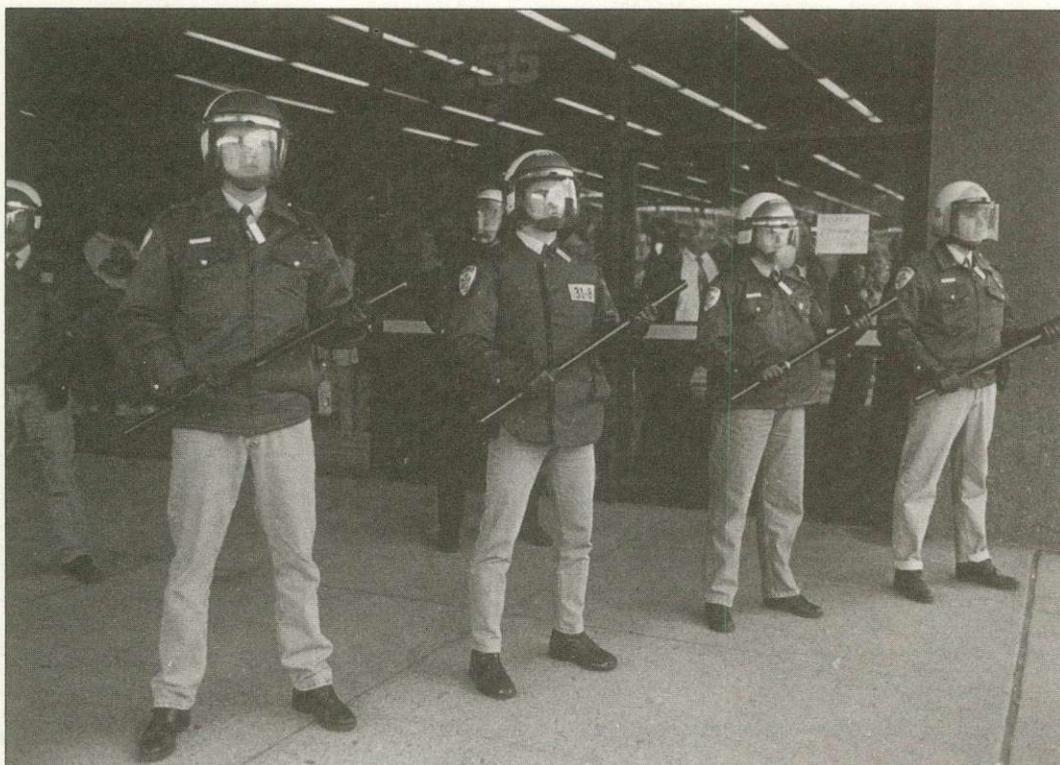
Appelé à réagir aux propos du président de la CSN, le ministre Cherry s'est contenté de bredouiller: «*Compte tenu des déclarations récentes de l'intervenant et connaissant ses positions, au nom de notre formation politique, nous n'avons pas de questions à poser. Merci.*»

Cette première dans les annales parlementaires n'a pas manqué d'être relevée par l'opposition.

«*On a les preuves aujourd'hui, noir sur blanc, que les dés étaient pipés d'avance, que le Sommet était une farce, quelque chose d'artificiel et de cynique qui explique que les consensus ne tiennent plus*», accusait le député Guy Chevrette en brandissant un document prouvant qu'avant le Sommet, l'Association de la construction du Québec avait reçu l'assurance que la déréglementation était proche.

La députée Jeanne Blackburn, de Chicoutimi, devait pour sa part s'exclamer: «*Je ne sais pas si on le réalise bien, mais ce cadeau de Noël que l'on fait à 30,000 travailleurs de la construction, en gommant d'un trait leurs conditions de travail, c'est de la violence.*»

M.A.



Les travailleuses et les travailleurs côtoient les forces policières quand ils manifestent leur désaccord avec des lois iniques fabriquées à la chaîne par un gouvernement en sursis. Combien d'ouvriers de la construction sont morts sur les chantiers du Québec depuis dix ans? Plus de 200! Combien de policiers sont morts depuis 1876, soit 116 ans? 57... Les policiers sont grassement payés en raison, surtout, des risques qu'ils doivent courir...

# 25 000 ouvriers en colère

Si le gouvernement Bourassa s'imaginait que la situation économique dans l'industrie de la construction, l'une des pires depuis 30 ans, était propice à l'adoption de mesures aussi anti-syndicales et anti-sociales que celles contenues dans son projet de loi 142, il avait mal évalué la situation.

Plus de 25,000 travailleurs de la construction de toutes les régions du Québec, affiliés à la CSN, à la FTQ, à la CSD et au Conseil provincial des métiers de la construction, ont convergé sur l'Assemblée nationale, le 6 décembre.

Même si les forces policières n'ont cessé — d'elles-mêmes, bien sûr! — d'évaluer à la baisse le nombre des manifestants, cette manifestation, unitaire de surcroît, est de loin la plus importante tenue depuis plusieurs années dans ce secteur névralgique de l'économie.

«Au-delà des divergences intercentrales, des séquelles des maraudages récents, les travailleurs ont voulu démontrer leur capacité de se regrouper lorsque le danger est là», disait un membre du service d'ordre de la FTQ.

Pour plusieurs ouvriers interrogés durant la manifestation, cette démonstration de solidarité et de détermination valait le déplacement.

Rompus à des conditions de travail particulièrement dures et très fiers de leur métier, même s'il ne leur permet actuelle-

ment que de survivre en raison du chômage élevé (55 %) qui sévit dans l'industrie, ces travailleurs tenaient à exprimer leur révolte devant l'attaque vicieuse du gouvernement.

### Une manifestation impressionnante et disciplinée

Malgré une colère difficilement contenue, c'est avec discipline et encadrés par un service d'ordre syndical efficace que les travailleurs ont marché sur l'Assemblée nationale.

Tour à tour, les porte-parole des organisations syndicales se sont adressés aux manifestants pour les inciter à poursuivre pacifiquement leurs moyens d'action amorcés.

«Le ministre du Travailment lorsqu'il affirme que son projet va combattre le travail au noir. Il ment lorsqu'il affirme qu'il permettra l'accès à l'industrie pour les jeunes, sans mettre au chômage leurs pères. Il ment lorsqu'il affirme que la formation et la qualification professionnelles seront encore reconnues», de déclarer le pré-

sident de la FTQ, Fernand Daoust, en exigeant le retrait du projet de loi et la démission du ministre Cherry.

Gérald Larose soulignait de son côté que «le gouvernement nous a assis sur un baril de poudre, a allumé la mèche et veut maintenant nous en refiler la responsabilité. On ne le prend pas. On va poursuivre notre action, ensemble, parole de travailleurs de la construction.»

Ovationné, Gérald Larose a poursuivi, s'adressant directement aux membres du gouvernement barricadés dans l'édifice parlementaire: «Vous interpellez notre sens des responsabilités; ne nous faites pas l'affront d'ignorer notre réponse.»

Cette dernière, pacifique et responsable lors de la manifestation, s'est aussi traduite par une proposition conjointe acheminée au premier ministre Robert Bourassa la journée même. La coalition syndicale visait notamment, par cette proposition, la négociation d'une convention collective avant le 14 décembre. M. A.



# Un mouvement historique

Quelques jours à peine après le cri d'alarme lancé en conférence de presse par la CSN, les travailleurs de la construction se sont organisés. Au Saguenay-Lac-St-Jean, d'abord, des membres de la CSN, de la FTQ, du Conseil provincial et de la CSD participaient à une première assemblée syndicale. Ce 25 novembre, ils étaient plus de 1500 ouvriers à discuter des conséquences dramatiques de la déréglementation. Puis, ils se sont levés, spontanément, et ils ont voté la grève générale illimitée. Convaincus de la justesse de leur cause, ces ouvriers venaient de poser un geste historique. Pour la toute première fois, les organisations syndicales présentes dans la construction s'entendaient pour former une imposante coalition. Cette unité créée, soudée par l'action, représentait, pour les travailleurs, le seul moyen de faire reculer le gouvernement. Le lendemain, tous les chantiers du Saguenay-Lac-St-Jean fermaient.

Le mouvement s'est par la suite étendu à la région de Québec, où trois mille syndiqués ont répondu à l'appel de leurs représentants pour participer à une assemblée syndicale, le 1er décembre. Là aussi, il s'agissait d'une manifestation historique. Et là aussi, les travailleurs ont déchiré le projet de loi Cherry et voté la grève.

Après l'Outaouais et Montréal, mille travailleurs de la Mauricie-Bois-Francs ont rempli, le 2 décembre, le sous-sol de l'Église Saint-Odilon, au Cap-de-la-Madeleine. Pour eux, il n'existait aucune autre alternative que d'emboîter le pas à leurs camarades des autres régions. Ce qu'ils firent le lendemain. Ce trois décembre 1993, la très grande majorité des chantiers de construction du Québec étaient fermés.

L.-S. H.



À Trois-Rivières, participant à une assemblée surchauffée, 1000 syndiqués ont déchiré le projet Cherry et voté la grève.



Le mouvement des travailleurs de la construction a pris naissance au Saguenay-Lac-St-Jean le 25 novembre.



Le 29 novembre, les membres du Syndicat de la construction (CSN) de Montréal ont emboîté le pas à leurs camarades et voté la grève.

« L'année qui vient sera une année test. C'est là qu'on saura si Québec reprend le contrôle ou s'il continue à dérapier. Peu de choix sont offerts. On recoud l'économie et le social... ou ça casse! Le nerf du défi réside dans l'emploi. »

**En 1994**

# Il faut recoudre l'économie et le social

— **Gérald Larose**

**Invité pour la première fois au colloque des relations de travail du Conseil du patronat du Québec, le président de la CSN, Gérald Larose, n'est pas passé par quatre chemins, le 2 décembre, en appelant tout de go à une année de vérité sur l'urgente nécessité d'une volonté patronale, syndicale et politique de faire autrement.**

« Oui, a-t-il prédit, l'année 94 sera difficile. » Le faible taux d'inflation et l'augmentation des salaires se situant presque à zéro créeront un contexte davantage favorable aux employeurs, tandis que le taux de chômage écrasant portera les travailleurs et les travailleuses à adopter un comportement moins revendicateur. Mais l'année 94 ne sera pas difficile pour ces seules raisons. Elle le sera aussi parce qu'une série de décisions prises par le gouvernement québécois, de même que son attitude, minent le climat social et économique. À ce sujet, a fait remarquer Gérald Larose, il faut bien reconnaître que le Québec est actuellement en panne au plan politique.

**Par Thérèse Jean**

## **Les sources de conflits**

L'année 93 laisse une batterie de législations — projets ou lois 102, 198, 116, 142 — qui mettent de l'eau dans le gaz. Si on ajoute à cela l'énorme rouleau compresseur qui avance sur les services publics, on a déjà un bon aperçu des conflits que risque de connaître 1994. « La façon de faire des gouvernements dans la réduction des déficits a été improductive », affirme-t-il. Essentiellement, ils n'ont agi qu'en coupant des postes, des programmes sociaux, en réduisant des services, en se départissant toujours un peu plus de leurs responsabilités ou en introduisant des tarifications. « Le plus grave, a souligné Gérald Larose, c'est la démission du gouvernement devant l'incapacité de discipliner les comportements délinquants à l'endroit de la fisca-

lité et de générer des rentrées de fonds. »

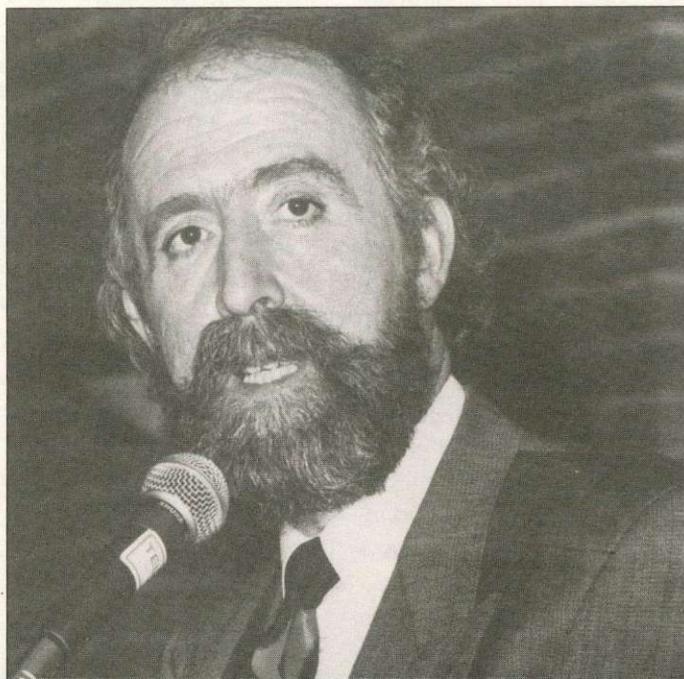
Les prédictions entourant l'année 94 portent en toile de fond les politiques néo-libérales mises de l'avant ces quinze dernières années. « On assiste à un extraordinaire divorce de l'économie et du social », a expliqué le président de la CSN. D'une part, il y a cette déconnection de plus en plus grande entre les facteurs économiques, qui force à constater que la croissance n'est plus génératrice d'emplois. Et puis, il y a la déréglementation tous azimuts pratiquée par le gouvernement, conjuguée à tout un ensemble de politiques restrictives et de compressions, qui rachève ce divorce. « Les politiques néo-libérales des dernières années, et celles qui encore aujourd'hui sont avancées, produisent des effets négatifs

aux plans économique et social. Ces effets n'iront qu'en s'aggravant si aucun changement de cap n'est opéré. » Rappelant que le développement économique et social forme un tout, le président de la CSN a prévenu son auditoire des dangers de les dissocier sous peine d'affaiblir notre productivité, notre compétitivité et notre potentiel de développement.

## **L'emploi: le défi!**

« Dans le secteur public, c'est un combat systématique sur les emplois et la privatisation, entre autres, qui sera engagé. Dans le secteur privé, 1994 sera aussi la scène de reculs majeurs si des entreprises comme Bell Canada et la Banque Royale, qui se portent très bien, continuent de couper les emplois par milliers », prévient Gérald Larose, invitant tout le monde à recentrer ses objectifs sur la création d'emploi, seule façon d'atteindre un développement économique et social durable.

Les risques d'éclatement et de débordements sociaux sont le plus à craindre. « Notre filet de sécurité sociale ne pourra pas toujours supporter les rationalisations et les contre-coups économiques. Ces coups devront être absorbés d'une façon ou d'une autre. Ce n'est pas parce qu'on coupe dans l'assurance-chômage ou dans l'aide sociale qu'on élimine les chômeurs et les assistés sociaux », a-t-il conclu.

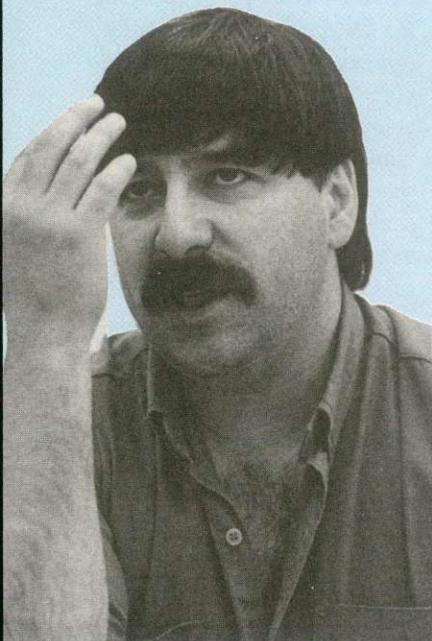


**Le défi  
chez Perkins:**

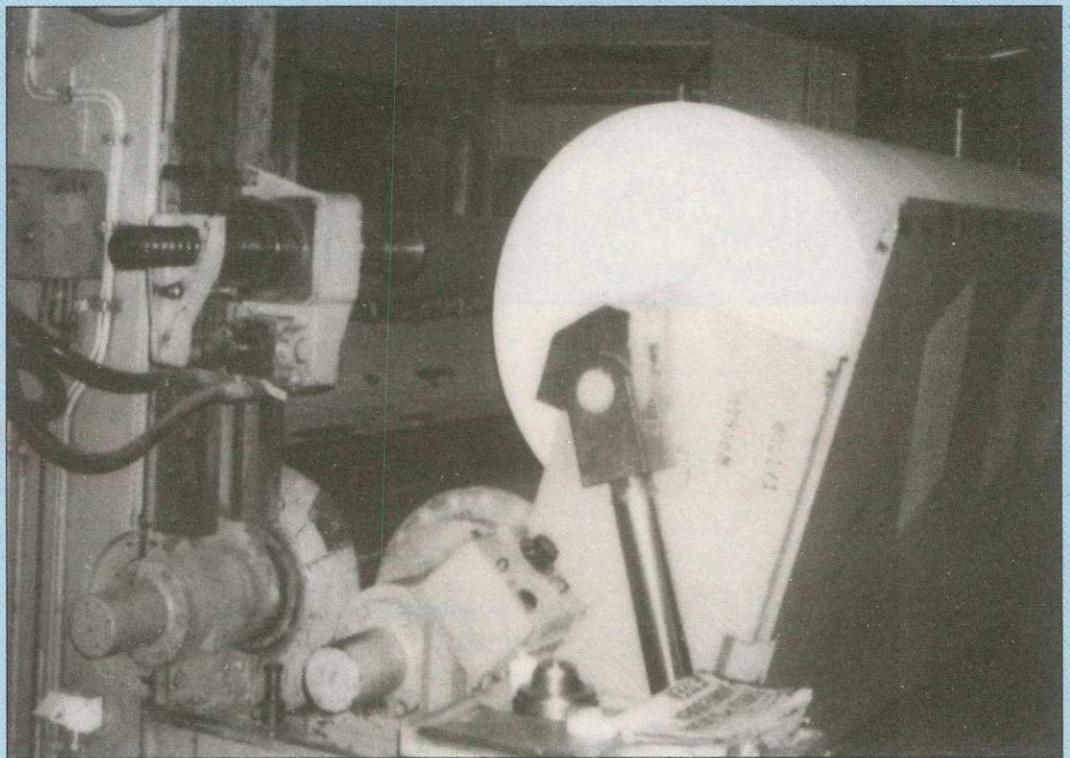
# Déraciner la culture du risque!

Par Lucie Laurin

Depuis la mort de Marc Duranceau, le 17 novembre, bien des choses se sont passées à Perkins Candiak. Le syndicat a rencontré les dirigeants dont il a obtenu, sur papier, de nombreux engagements. Il reste maintenant à les faire appliquer. Tâche colossale, dans une usine où le risque a toujours fait loi.



Réjean Boucher,  
président du Syndicat  
des employés du papier  
de Candiak (FTPF-CSN)



L'enrouleuse multi-plies Beloit, dont le rouleau de papier mesure 36 pouces de diamètre et 135 pouces de long. C'est sur cette machine que Marc Duranceau a trouvé la mort.

« Lors de l'assemblée générale qui a suivi l'accident, on a entendu des choses à faire frémir! », raconte Réjean Boucher, président du syndicat. *Les membres voulaient se vider le coeur.* Raconter qu'en reprenant leur souffle au moment de la mort de leur compagnon de travail, ils ont réalisé, avec horreur, qu'ils risquaient à chaque jour leur santé et leur vie. Dénoncer le harcèlement irresponsable des contremaîtres derrière leur dos: plus vite! plus vite! laisse faire les mesures de sécurité! Parler de ce contremaître qui a déclaré, peu après la mort de Marc Duranceau: « J'ai hâte de voir celui qui va refuser de monter sur la machine en marche quand je vais lui dire de le faire! »

« Une chose était claire: les gens ne veulent pas oublier », reprend Réjean Boucher. *Ils se disent: plus jamais! Et déjà, dans l'usine, on constate qu'ils ont ralenti le rythme. Les histoires de courir pour sauver la compagnie, c'est fini, ils n'y croient plus!* »

## Des chiens de garde

L'enrouleuse multi-plies de marque Beloit a été remise en marche le vendredi 3 décembre, avec les corrections impo-

sées par l'inspecteur de la CSST. Et d'autres modifications, réclamées celles-là par les travailleurs. Le syndicat a demandé qu'à chaque quart de travail, les modifications soient expliquées aux nouveaux arrivants par ceux qui terminent, en présence du contremaître. Les travailleurs se sont transmis consciencieusement l'information, mais le contremaître, lui, n'a pas daigné se présenter...

« La majorité des membres sont bien déterminés à exercer la vigilance qui s'impose », déclare le président du syndicat. *Pour chaque quart de travail et chaque département, des gens se sont proposés comme chiens de garde. Parfois même, il y en avait plus qu'il en fallait. Et bien décidés! Prêts, au besoin, à exercer un droit de refus si le travailleur ne veut pas le faire!* »

## De l'éducation à faire!

Lors de la rencontre avec les dirigeants de l'entreprise, toutes les réclamations du syndicat ont été acceptées. C'était trop beau pour ne pas être suspect. Comme prévu, au moment de signer, la partie patronale a insisté pour changer « quelques détails »...

À cela s'ajoute la lourde tâ-

che d'éducation des surintendants et des contremaîtres qui attend le syndicat. « On ne change pas les mentalités du jour au lendemain », explique Réjean Boucher. *Ceux qui ne sont pas du tout contents de l'entente, ce sont ceux avec qui nous travaillons tous les jours.* »

Rien ne sera facile, donc, ni pour le représentant à la prévention, dont l'entente prévoit la libération à plein temps à compter du 6 décembre, ni pour les membres syndicaux du comité paritaire de santé-sécurité, auquel l'entente confie de nouveaux pouvoirs, ni, enfin, pour chaque travailleur et travailleuse, qui devra se battre quotidiennement pour travailler en sécurité.

Mais, d'ores et déjà, le syndicat dispose d'un argument de poids. Les dirigeants de Perkins ont annoncé aux employés leur intention de se porter acquéreurs, au coût de 20 millions \$, de Price Wilson, à Lachute, ce qui les placera au deuxième rang des fournisseurs de papier tissu au Canada. « Avec ça, ils seront mal placés pour nous dire d'oublier la santé-sécurité parce que la compagnie est au bord du trou! », conclut Réjean Boucher.



Organisé par le Comité interfédérations du secteur privé de la CSN (CISP), le quatrième colloque Gérard-Picard a attiré 500 personnes à Québec pour discuter de l'organisation du travail.

Colloque Gérard-Picard

# L'enjeu: le partage du pouvoir sur les lieux de travail

Par Michel Rioux

Devant un auditoire des plus attentifs, le constat de Michel Doré, du Service de la recherche de la CSN, tombait à la fois comme un avertissement et une bouffée d'air frais dans ce débat sur l'organisation du travail qui, depuis la veille, animait les quelque 500 participantes et participants à ce quatrième colloque Gérard-Picard tenu sous le thème: **L'organisation du travail: un enjeu de société.** « *Le débat sur l'organisation du travail, lançait-il, et c'est là sa force, sollicite de façon nouvelle la créativité, l'imagination des travailleuses, des travailleurs et de leur organisation syndicale. Cette créativité, cette imagination peuvent et doivent être multipliées dans l'ensemble de notre mouvement.* »

**C**ar discuter de ce qu'on appelle l'organisation du travail, ce n'est pas réduire le débat à la «qualité totale», au «juste à temps» et à tous les termes issus d'un des nombreux jargons qui fleurissent dans plusieurs milieux, comme des modes, et qui servent souvent à berner le monde ordinaire. En filigrane est posée la question: où seront situés les lieux de pouvoir?

Michel Doré ajoutait: « *La démarche dans l'organisation du travail exige que les travailleuses, les travailleurs et*

*leur organisation syndicale prennent en charge de nouvelles responsabilités. Elle nous renvoie aussi à nos responsabilités comme leaders syndicaux dans chacun des organismes, à nos responsabilités à la CSN et dans l'ensemble de la société, à nos objectifs, nos valeurs, au projet de société que nous partageons.* »

## La place des syndicats

Il n'est pas assuré, cependant, qu'il y aura une place pour les syndicats dans cette nouvelle société qui se modèle

sous nos yeux. Cela, c'est M. Bruno Trentin, le secrétaire général de la plus importante organisation syndicale d'Italie, qui l'affirme.

« *C'est une question de vie ou de mort pour les syndicats. On peut en effet imaginer le développement d'une société post-industrielle sans la présence des syndicats tels que nous les connaissons aujourd'hui. Les syndicats peuvent effectivement disparaître* », estime-t-il. Il ne craint pas d'affirmer, par ailleurs, que pour continuer, « *il n'y a qu'un che-*

*min pour le syndicalisme: il faut bâtir sur de nouveaux fondements et s'inspirer de nouvelles valeurs* ».

La priorité, à ses yeux, devant aller à ce qu'il appelle les exclus du système.

Le syndicaliste italien estime en effet que dans le futur, le moyen de mesurer le véritable pouvoir du syndicalisme résidera dans sa capacité d'insérer les plus faibles de la société dans une stratégie du développement.

Il est clair, par contre, que dans ce projet de société, il n'y a pas de place pour ce que Bruno Trentin définissait, dans une entrevue à *Nouvelles CSN*, comme un gaspillage éhonté: celui de la force de travail des hommes et des femmes aujourd'hui rejetés comme des briquets non-rechargeables. Selon lui, « *nous n'avons pas les moyens, comme société, de payer les coûts incroyables qu'un tel gaspillage engendre* ».

Michel Doré insistait lui aussi sur cette « *exigence incontournable* » qu'est devenue l'organisation du travail qui, entre autres, « *nous incite à revoir nos stratégies syndicales, non pas pour les restreindre, mais pour les élargir; non pas pour abandonner notre combativité, mais pour mieux l'utiliser et la rendre plus efficace face à de nouveaux enjeux; non pas pour restreindre nos moyens de lutte, mais pour les diversifier.* »

## Le partage du travail

Dans son exposé, le professeur René Passet, collabora-

teur régulier du *Monde diplomatique*, devait aborder la délicate question du partage du travail car, à son avis, « la substitution de la machine à l'homme plaide en faveur d'une telle mesure. »

Il faut, selon lui, réaffecter des moyens financiers existants, sans que ne soient augmentées les charges pesant sur l'économie. Autrement dit, il s'agit, à court terme, de « réactiver les sommes stérilisées dans le financement de l'inactivité des hommes. » En France, le coût annuel des retraites anticipées et des allocations de chômage atteint 135 milliards de francs et le coût total du chômage, de 350 à 400 milliards de francs. Par la réduction du temps de travail, semaine de 32 heures sur quatre jours par exemple, de un million et demi à trois millions d'emplois pourraient être créés. Par le partage volontaire du travail, accompagné de mesures visant à combler les écarts à même les économies effectuées par la réduction des allocations de chômage, on estime que deux millions et demi d'emplois pourraient être créés.

M. Passet soulignait qu'une récente enquête faisait voir que 70% des Français seraient disposés à envisager favorablement une réduction ou un partage des temps de travail, même accompagnés d'une certaine perte de pouvoir d'achat.

# Une expérience concrète: Donnacona

Alors que des invités de renom exposaient leurs points de vue devant les quelque 500 participantes et participants, Guy Bilodeau et Claude Rioux, de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (FTPF), entretenaient les membres présents d'expériences concrètes, telle celle vécue à l'usine de la Domtar, à Donnacona.

**V**oilà un cas comme il en existe plusieurs au Québec: une usine située dans une ville dont elle est à toutes fins utiles la principale — pour ne pas dire la seule — source d'emplois et de revenus.

Une tradition d'affrontement, caractéristique des syndicats de la grande industrie au Québec, a marqué l'histoire de ce syndicat depuis sa fondation, il y a plus de cinquante ans.

Mais des choses ont changé, en particulier à partir du moment où c'est la survie même de l'usine qui a été mise en question.

En mettant sur pied un comité de survie agissant sous le slogan *On veut vivre à*

*Donnacona*, le syndicat, comme l'a souligné Guy Bilodeau, a dû « doubler ses efforts de consultation et de mobilisation des travailleurs ». Il fallait, en effet, élargir au monde politique et économique régional la mobilisation placée sous le signe du sauvetage des emplois.

## Alma

À Alma, pendant ce temps, dans une usine de la compagnie Abitibi-Price connue elle aussi par des affrontements qui avaient marqué plusieurs générations de travailleurs, il se passait des choses qui allaient transformer en profondeur la manière de faire des uns et des autres.

Des changements à ce point majeurs qu'ils allaient conduire à ce que le syndicat et la compagnie se voient octroyer, conjointement, par la cité d'Alma, un prix de la meilleure entreprise de l'année!

## La communauté

Mais revenons à Donnacona.

Aussi bien à Alma, au Lac-Saint-Jean, qu'à Donnacona, sur les rives du Saint-Laurent, dans la région de Portneuf, c'est sans doute la participation active de la communauté, sous un leadership syndical, qui a représenté le facteur déterminant dans l'évolution des mentalités. « À Donnacona, remarque Guy Bilodeau, le syndicat



Gabriel Gagnon, sociologue à l'Université de Montréal et directeur de la revue *Possibles*, a assisté au colloque Gérard-Picard, tout comme Marie-Nicole L'Heureux, collaboratrice à la revue. Il s'est dit impressionné par la richesse des débats et des témoignages entendus dans les ateliers. Mais à son avis, il faut poursuivre la réflexion et ne pas craindre d'aller plus loin, par exemple en remettant en question la société de consommation. D'ailleurs, soulignait M. Gagnon, les mêmes préoccupations étaient présentes à un colloque organisé par la revue le 26 novembre. « *Quelle place, par exemple, l'État doit-il occuper dans tout cela? Certainement pas à la manière dont le voulait Bell récemment* », a-t-il souligné.

a initié à la fois le regroupement de la communauté et exigé, et obtenu, d'être associé aux travaux des dirigeants locaux pour élaborer un plan complet pour l'avenir de l'usine.»

Ce sont des changements majeurs qui transforment de manière radicale la vie quotidienne dans ces entreprises, la vie syndicale en particulier.

Mais, selon Guy Bilodeau et Claude Rioux, les syndicats sont devenus partie à la solution de problèmes touchant aussi bien l'organisation du travail que la pérennité des usines où leurs membres travaillent.

« À première vue, faisait remarquer Guy Bilodeau, cette intégration du syndicat à la vie de l'entreprise apparaît menaçante. Le syndicat ne risque-t-il pas de devenir un instrument? Peut-il oublier, voire renoncer à son rôle de défenseur des intérêts des membres? Certes, de tels risques existent », comme le craignent le président du syndicat de Stone-Consol de Ville de la Baie, Yves Tremblay, aussi bien que le secrétaire du syndicat de Donohue à Clermont, Jean-Pierre Audet. Ce Charlevoisien a constaté au cours du colloque que c'est à tâtons, en apprenant de nos erreurs; qu'on avance dans toutes ces questions de réorganisation du travail. Fier descendant de Normands, il glisse cependant, sourire en coin: « Nous autres, on attend. Quand toutes les erreurs auront été faites ailleurs, on les refera pas chez nous... »



#### Développement?

*« Une croissance économique fondée sur l'exclusion de centaines de milliers de personnes et sur des baisses de salaires, cela peut s'appeler de la croissance. Mais on ne peut certes pas appeler cela du développement. »*

René Passet

Université de Paris I.



#### Compétence?

*« Les consultants actuels ont tendance à être liés au passé de façon déplorable. Beaucoup d'entre eux ont perdu des emplois de cadres à l'occasion de réorganisations de grandes entreprises. Ce qu'ils connaissent le mieux, c'est la façon de constituer des systèmes élaborés, coûteux et souvent baroques. »*

Charles Sabel

Massachusetts Institute of Technology (MIT).



#### Participation?

*« Il y a des formes de participation qui peuvent se révéler mystificatrices. Faire croire à un ouvrier, par exemple, qu'il est propriétaire alors que dans les faits il ne dirige rien et qu'il n'a même aucun pouvoir de détermination sur son propre travail. »*

Bruno Trentin, secrétaire-général

Confédération générale italienne du travail (CGIL).

## Et la presse?

Cinq cent personnes réunies pendant deux jours sur cette question d'organisation du travail dont on ne cesse de parler et sur laquelle il s'écrit tant de choses; des conférenciers de réputation internationale; des travailleuses et des travailleurs qui témoignent de leurs expériences concrètes, cela aurait dû intéresser les médias.

Comme le colloque tenu en octobre, à Montréal, qui réunissait 500 personnes sur les troubles musculo-squelettiques aurait dû attirer lui aussi l'attention de la presse.

Mais dans les deux cas, en dépit d'efforts répétés, la presse brillait par son absence. Le colloque sur l'organisation du travail se tenait pourtant à quelques minutes seulement des bureaux de la presse parlementaire, où se retrouvent plusieurs dizaines de journalistes des grands médias.

Il faut bien se rendre à l'évidence et constater que le nez rivé sur l'éphémère, les réflexes occultés par tous les petits pharaons de passage dans l'actualité, la presse québécoise, aussi bien par manque de ressources que par une inquiétante incapacité à saisir l'essentiel quand il se présente, sombre dans l'insignifiance en s'attardant au bois de grève pendant qu'est négligée la vague qui le porte.

Les Conrad Black, Roger D. Landry et Pierre Péladeau portent une énorme responsabilité quant à la piètre qualité de l'information qui nous est livrée.

D'autres aussi.



# En campagne pour les services publics et l'emploi

Par Jacqueline Rodrigue

Ça va de mal en pis dans le secteur public. En fait, nous assistons à une véritable entreprise de démolition. Le gouvernement procède à la pièce. Nul ne sait où il s'en va, jusqu'où il ira. Un jour, il vote la loi 198, qui vise à réduire les effectifs dans le secteur public. Le lendemain, il applique des compressions budgétaires. Le surlendemain, il annonce la désassurance de certains services. La dégringolade doit cesser.

C'est sans débat avec la population, et par-dessus la tête de tous les intervenants, que les libéraux sont en train de modifier l'orientation des services publics. La situation

est alarmante et les salariés du secteur public sont inquiets, non seulement pour leur emploi, mais aussi pour le maintien des services publics.

La loi 198, rappelons-le,

prévoit des objectifs de réduction d'effectifs de 20% pour les cadres et pouvant atteindre jusqu'à 12% pour le personnel dans les différents réseaux du secteur public et parapublic,

## La loi 198: une perte de 40 000 emplois

Dans l'hypothèse où tous les ministères concernés par la loi 198 appliqueront une

coupe de douze pour cent de leurs effectifs, ce sont 40,000 emplois à temps complet qui seront abolis dans les réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de la fonction publique. La perte d'emplois se répartirait ainsi: 18,861 emplois dans le réseau de la santé et des services so-

ciaux, 11,863 emplois dans les commissions scolaires, 2179 emplois dans le réseau collégial et 6898 emplois dans la fonction publique.

Pourtant, dans un article paru dans le journal *La Presse* du 20 novembre, le journaliste André Pratte rapportait les propos de Daniel Johnson te-

entre 1994 et 1998. Chacun des ministres touchés devait présenter un plan d'effectifs au Conseil du trésor au plus tard le 15 décembre.

C'est dans un contexte où les besoins de la population sont nombreux que ces compressions s'effectuent. Le réseau collégial, par exemple, a connu une hausse fulgurante de sa clientèle cette année. Les besoins de formation professionnelle se font de plus en plus pressants. La population vieillit et s'appauvrit, ce qui augmente et modifie les besoins en matière de santé et de services sociaux.

Bien que l'annonce de cette loi ait semé l'inquiétude chez les salariés, en même temps, l'incrédulité se propageait tant cela apparaissait incroyable. Chacun nous disait: «*Ici, ils ne peuvent pas couper de poste, nous sommes déjà au minimum des effectifs.*»

### Rétablir nos droits

Compte tenu des enjeux soulevés par les choix du gouvernement, la CSN a adopté un plan de campagne pour soutenir le maintien des services et de l'emploi dans les services publics. «*Le gouvernement annonce un détournement majeur des grandes orientations qu'on s'est données comme société. Ce qui est en cause, c'est le développement économique et social du Québec. Notre campagne propose de travailler à redonner un nouveau souffle aux services publics, à ouvrir des perspectives pour mieux répondre aux besoins actuels de la population, tout en consolidant l'emploi*», de déclarer Claudette Carbonneau, vice-présidente de la CSN.

nus un peu plus tôt au cours de la semaine devant des gens d'affaires, à Saint-Laurent: «*Avant d'adopter une loi ou un nouveau règlement, le gouvernement doit toujours se poser la question: est-ce que ce geste soutient la création d'emplois?*»

## Aide juridique

# Une privatisation qui coûterait cher

Ce sont les plus démunis que l'aide juridique défend. Selon les critères d'admissibilité, pour avoir accès à l'aide juridique, une personne seule doit gagner 170\$ brut par semaine. Mais le nombre de démunis ne cesse d'augmenter. En 1991-1992, il y a eu une hausse de 12% des dossiers traités à l'aide juridique, par rapport à l'année précédente. Et, en avril 1992, l'aide juridique connaissait des compressions budgétaires de 2,5 millions de dollars. En 1992-1993, le nombre de dossiers augmentait encore de deux pour cent.

À l'aide juridique, même si on procédait à des coupes en vertu de la loi 198, aucune économie ne serait réalisée. C'est comme ça. Si un mandat n'est pas référé à un avocat de l'aide juridique, il le sera à un avocat de pratique privée. Le gouvernement devra tout de même payer le service. D'ailleurs, à chaque année, bon nombre de dossiers sont ainsi référés à des avocats de pratique privée. Le budget alloué à l'aide juridique étant fermé, aucun déficit n'est possible. Toutefois, l'enveloppe qui paie les dossiers qui vont en pratique privée, elle, demeure ouverte.

*«Le système d'aide juridique permet de contrôler les abus de procédures et les coûts. Avant, nous faisons également du droit de l'immigration. Maintenant, ces dossiers sont tous référés au privé. Le tarif actuel accordé à ces avocats pour représenter un client devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) est de 416,50\$ mais, maintenant, leur association veut faire passer ce montant à 1275\$. Si des pans entiers de services sont ainsi référés au privé, le gouvernement risque de perdre le contrôle des coûts», d'affirmer Francine St-Pierre, présidente du Regroupement des syndicats des employées de soutien de l'aide juridique.*

## Dans un CLSC

# Une coalition pour le maintien des services

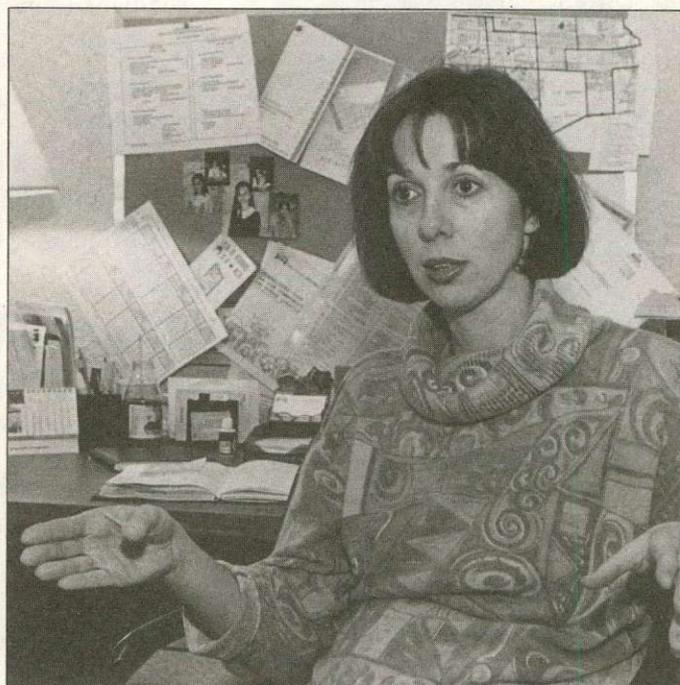
Au Centre d'accueil-CLSC de Rosemont, la situation apeure le personnel. Depuis plus d'un an déjà, le personnel, les usagers et les groupes communautaires sont mobilisés et revendiquent plus de transparence et de démocratie dans la gestion de l'établissement. D'ailleurs, ils vont jusqu'à réclamer la tutelle de l'établissement. « Chez nous, ça fait trois ans que le nombre de postes de cadres augmente alors que les services sont réduits à l'essentiel », d'expliquer Johanne Lemire, vice-présidente du syndicat. « Il y aurait pourtant moyen d'augmenter les services directs à la population, comme le maintien à domicile et le support aux groupes communautaires. Mais, pour y arriver, il faut que la direction revoie ses choix administratifs. Par exemple, on pourrait couper les contrats qui sont donnés à des consultants externes, comme les bureaux d'avocats ou les firmes de communication », poursuit-elle.

Le C.A.-CLSC de Rosemont compte 250 employés et dessert une population de 80,000 citoyens. Il n'y a qu'un intervenant qui travaille avec les adolescents. Pourtant, c'est une clientèle cible et à risques. « Il est prouvé que si l'aide est apportée à temps, on évite des détériorations énormes », de souligner Johanne Lemire.

*«Actuellement, la direction se fait tirer l'oreille pour octroyer des services. Elle est incapable de faire le ménage administratif qui s'impose. À chaque fois qu'il est question de rationaliser, ce sont les services qui écopent avant même que d'autres solutions ne soient envisagées. La direction préserve ses acquis et son mode de fonctionnement au détriment des services. Nous n'avons pas confiance en eux; ils sont incapables de faire les bons choix pour favoriser la population. Sur la loi 198 comme sur le reste, nous continuerons de les surveiller de près et de poser publiquement des questions sur leurs choix», de conclure Johanne Lemire.*



Francine St-Pierre



Johanne Lemire

# Vers un échec

Par Claude Saint-Georges

**La Coalition pour le maintien de la gratuité dans la santé juge sévèrement l'état dans lequel se trouve notre système de santé et des services sociaux à la veille du départ du ministre Marc-Yvan Côté: «La réforme axée sur le citoyen s'en va vers un échec et se retourne contre les citoyens», déplorait récemment la coalition en conférence de presse.**

**D**ivers projets du ministère de la Santé et des Services sociaux visant à désassurer plusieurs services jusqu'à maintenant accessibles sont à l'étude. L'accès gratuit aux médicaments destinés à des malades chroniques sera aboli à la suite de la modification d'une circulaire du ministère. Des personnes atteintes de cancer, de maladie mentale, de diabète se verront facturer des médicaments qu'ils obtenaient jusqu'ici sans frais.

Le résultat des négociations secrètes avec les associations de médecins prévoit la désassurance d'une série d'actes médicaux. La liste convenue entre le ministère et les médecins couvre, entre autres, la planification familiale, la radiographie pulmonaire préopératoire, la gastroplastie, l'excision de tumeurs bénignes et l'échographie de la prostate.

Une économie de 30 millions \$ serait ainsi réalisée, dont le tiers retournerait aux médecins pour augmenter leur rémunération. La vice-présidente Céline Lamontagne a dénoncé cette entente, la qualifiant de cynique.

D'autres projets sont examinés sérieusement au ministère. On prévoit la fin du remboursement des examens de la vue pour les enfants et les personnes âgées.

« La privatisation et la tarification sont pourtant de

*très mauvaises solutions. En bout de ligne ça va coûter plus cher parce que c'est compliqué à administrer et que les compagnies d'assurance vont chercher à y trouver leur profit. Quant aux personnes à moyen ou à faible revenu qui ne bénéficient pas d'assurances, plusieurs vont se priver de soins qui leur sont nécessaires »,* soutient Céline Lamontagne.

Créée en 1991, la coalition regroupe 39 organismes: des associations d'aînés-es, de consommation, des organismes communautaires, religieux et syndicaux.

*«L'universalité et l'accessibilité des soins de santé sont des principes auxquels tient la population du Québec, estime la coalition, qui croit que le gouvernement québécois ne détient pas la légitimité de porter atteinte à ces acquis collectifs.»*

Céline Lamontagne déplore que Québec prépare ces coupures alors que le système de santé et de services sociaux a de la difficulté à s'ajuster aux nouvelles réalités, telles la prévention et la promotion de la santé.

Malgré plusieurs commis-

sions parlementaires, le gouvernement a ignoré les nombreuses suggestions reçues et n'a pas fait l'effort de contrôler certains types de dépenses, dont les coûts des médicaments, qui profitent aux compagnies pharmaceutiques. Il a raté l'occasion de revoir le mode de rémunération des médecins, basé sur le paiement à l'acte, et que plusieurs recherches internationales ont démontré inefficace.

La coalition réclame donc un temps d'arrêt dans le démantèlement de notre réseau de santé et de services sociaux. «Il est urgent de tenir un véritable débat public au Québec sur la remise en cause des fondements de notre système de santé et de services sociaux», soutiennent les 39 organismes réunis.

## Démarches de la coalition

La coalition compte rencontrer les principaux dirigeants politiques afin qu'ils précisent leur position et s'engagent à préserver l'universalité et l'accessibilité de notre système de santé et de services sociaux.

Dans les régions, il y a aura des efforts en vue de constituer des coalitions qui feront connaître les enjeux du démantèlement du système de santé et de services sociaux. Les députés fédéraux et provinciaux, les établissements du réseau de la santé et les régies régionales seront contactés et on leur demandera de se prononcer contre tout projet gouvernemental visant à réduire l'accès universel et gratuit aux services de santé.

**La privatisation et la tarification sont de très mauvaises solutions, estime Céline Lamontagne.**

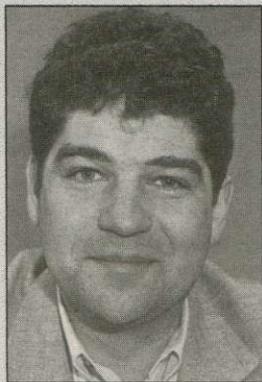


## LE PLAN TREMBLAY

### Nettement insuffisant!

Le plan de relance du gouvernement Bourassa soulagera, mais ne réussira pas à remettre sur pied le Québec. «L'objectif d'abaisser de près de 1% le taux de chômage est nécessaire, mais ce sont des mesures encore plus coûteuses et structurantes dont nous avons besoin.»

«C'est encore trop peu», a dit le secrétaire général de la CSN, Pierre Paquette. Ainsi, on ne décèle pas de volonté politique ferme de répondre aux besoins spécifiques de Montréal. Aucu-



Pierre Paquette

ne indication n'est donnée sur la façon dont s'arrimeront ces mesures de soutien avec le Plan de relance du Grand Montréal, ou encore avec le Plan Picotte sur le développement régional.

Certaines mesures touchant entre autres l'environnement, les grappes industrielles, le développement des marchés étrangers, l'accroissement des investissements et le design marquent de bons points, mais elles sont insuffisantes. Le coeur de ce plan, piloté par Gérard Tremblay, repose sur le partenariat.

«On croirait rêver, a dit Pierre Paquette. On nous parle de l'absolue nécessité du partenariat, en même temps que ce même gouvernement passe un train de mesures — projets ou lois 116,

142, 198, 102 — qui démolissent tout esprit possible de partenariat. Il y a une contradiction flagrante entre une proposition de réduire le chômage de 1% et la réalité de créer du chômage dans le secteur public.»

Enfin, le gouvernement a raté une fois de plus l'occasion de donner un signal à la population sur ce qu'il entendait faire, notamment, pour enrayer l'économie au noir qui le prive de revenus substantiels.

T.J.

## Une première convention à la Caisse pop de Thetford

Les travailleuses et les travailleurs de la Caisse populaire de Thetford et du comptoir inter-caisses Saint-Noël, syndiqués à la CSN depuis février 1992, ont signé une première convention collective.

Ces employés recevront des augmentations salariales à chacune des trois années du contrat variant de 1 à 3,6%. Le temps consacré aux réunions tenues en dehors des heures de travail sera rémunéré en temps supplémentaire.

De plus, les salariés obtiennent un congé payé lors de leur anniversaire de naissance et cinq congés reportables d'une année à

l'autre ou pris au jour le jour. L'ancienneté sera calculée selon la date d'embauche et les mouvements de per-

sonnel se feront par ancienneté. L'employeur a mis en application les changements négociés au

fur et à mesure qu'il y avait des ententes à la table, au lieu d'attendre la signature.

M.L.

## SOREL

### Entente aux Élévateurs à grain

À Sorel, les 22 travailleurs des Élévateurs à grain se sont prononcés à l'unanimité, le 24 novembre, en faveur d'une convention collective d'une durée de trois ans, assortie d'augmentations de salaire totalisant 6,9%. Le salaire horaire passera de 17.50\$ à 18.74\$. Le nouveau contrat de travail prévoit une amélioration importante du fonds de

pension. L'employeur et ces travailleurs saisonniers ont innové en s'engageant à contribuer à ce fonds durant les périodes de chômage, à raison de 10\$ par semaine. L'employeur et le syndicat auront à régler un litige concernant l'introduction des changements technologiques. C'est que l'employeur veut profiter de départs à la retraite pour introduire des change-

ments technologiques, sans pour autant créer de nouveaux postes.

En 1990, ces syndiqués avaient abandonné la règle d'ancienneté en échange d'une garantie d'emploi de 20 semaines par année pour chacun d'eux. Depuis 1984, c'est la première entente à intervenir sans conflit.

M.C.

## SOIRÉE BÉNÉFICE

### Pour la Croatie et la Bosnie

«Les Artistes pour la Paix» organisent une soirée bénéfice, le 20 décembre, au Café Campus de l'Université de Montréal, pour venir en aide aux femmes vivant dans les camps de réfugiés en Croatie et en Bosnie-Herzégovine.

La soirée comprend deux volets. L'un se veut multidisciplinaire, avec chansons, poèmes et danse; l'autre étant un encan d'oeuvres d'art.

Une quarantaine d'artistes professionnels, québécois et bosniaques, s'uniront pour faire un succès de cette soirée.

Les fonds amassés seront versés à deux programmes d'aide. L'argent sera notamment utilisé pour financer l'expédition de vêtements, de nourriture et de médicaments aux femmes et enfants dans les camps de réfugiés et pour mettre sur pied un centre de réhabilitation pour les femmes survivantes de la guerre, particulièrement les victimes de viol.

Les billets sont en pré-vente à 8 \$ au Café Campus ou à 10 \$ à l'entrée. La soirée commence à 20 heures.

M.L.

## Syndiqués et solidaires face aux nouveaux défis

«Seule la solidarité permettra aux travailleuses et aux travailleurs, les syndiqué-es comme les non-syndiqué-es, d'affronter les nouveaux défis qui s'annoncent.»

C'est là la conclusion qu'ont tirée les délégué-es qui ont parti-

cipé au 55e congrès du Conseil central de Lanaudière, du 31 octobre au 3 novembre. Réunis autour du thème *Fiers d'être syndiqués, redécouvrons nos solidarités*, les congressistes ont discuté de l'impact de la crise éco-

nomique et de ses conséquences dans nos milieux de travail, ainsi que des modifications aux lois sociales et des défis actuels à relever.

Le congrès a ex-primé concrètement sa solidarité à l'endroit

des syndiqué-es de Beau-Roc, à Saint-Gabriel-de-Brandon, où une entente est depuis intervenue, de Bridgestone-Firestone (bureau) à Joliette et de Peoples à Roberval.

Le comité exécutif du conseil central est

composé de: Normand Beaufort à la présidence, Carole Grenier au secrétariat, Suzie Papineau à la trésorerie, ainsi que de Louise Gareau, Gilles Lévis et André Nadeau aux vice-présidences. M.C.



### Congrès du SPTM

Le deuxième congrès du Secteur professionnel des technologies médicales (SPTM-CSN) s'est déroulé, à Montréal, sous le thème «*Diagnostiquons notre rôle syndical*». Les 60 délégué-es au congrès du SPTM, qui compte 2000 membres, se sont penchés notamment sur les changements technologiques et sur la réorganisation du travail, un enjeu majeur du réseau de la santé et des services sociaux. La privatisation des services de santé, notamment en radiologie, et les déchets biomédicaux ont également fait l'objet d'une série de recommandations.

On a aussi procédé à l'élection d'un nouvel exécutif. La présidente Suzanne Clément et la première vice-présidente Johanne Gravel ont été réélues. Deux personnes ont été nouvellement élues: Mario Villeneuve, deuxième vice-président et Louise Léger, secrétaire-trésorière.

J.P.

## Gérald Larose sollicite un renouvellement de mandat

Gérald Larose sollicitera un septième mandat à la présidence de la CSN lors du 57e Congrès. Cette annonce, qu'il a réservée aux délégué-es du conseil confédéral, a été chaleureusement accueillie par ceux-ci qui, sans aucune hésitation, l'ont ovationné.

Militant engagé, il est arrivé à la présidence de la CSN en septembre 1983 avec l'emploi comme priorité. En 1994, il solli-

cite un autre mandat pour continuer la bataille sur un enjeu de société: les services publics.

C'est dans le cadre de la campagne que la CSN entreprend pour le maintien des services publics et de l'emploi que Gérald Larose a voulu signifier son engagement personnel à servir cette campagne ainsi que toutes celles que la CSN décidera de mener: «*Cette campagne, a-t-il dit,*

*constitue un défi exigeant et rigoureux, mais qui sera formidablement stimulant pour l'ensemble des syndicats. Notre volonté est de garantir la pérennité et la continuité de notre outillage collectif, de l'ajuster aux besoins actuels et futurs de la société mais, aussi, de le réorganiser de telle sorte que les artisans et les artisanes des services publics y travaillent avec de meilleurs moyens.*»

T.J.

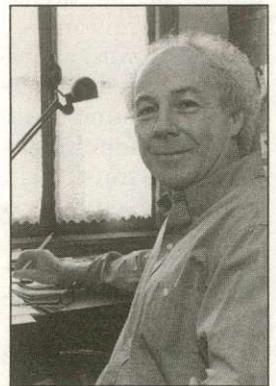
## Deux fois primé!

Il n'y a pas que *Nouvelles CSN* qui sait apprécier la qualité et l'intérêt de l'information. Il y a un an, un reportage du journaliste Pierre Trottier, de Radio-Canada, sur les

conditions malsaines dans lesquelles travaillent des employés non-syndiqués dans certaines petites entreprises, nous donnait l'envie de fouiller le sujet à l'intention des

lecteurs de *Nouvelles CSN*. Le dossier se présentait sous le titre *Plomb dans l'air, plomb dans la soupe, plomb dans le sang* (no 351).

Au cours de son congrès, fin novembre, la Fédération professionnelle des journalistes soulignait, à son tour, l'excellence du travail de Pierre Trottier en lui décernant le prix Judith-Jasmin pour le meilleur reportage radio. L.L.



Pierre Trottier

### RIMOUSKI

## Autres mises à pied à l'Hôtel des Gouverneurs

Une quinzaine d'employés de l'Hôtel des Gouverneurs, à Rimouski, qui avaient été rappelés au travail à la fin de la grève, le 5 octobre, viennent de recevoir à leur tour un avis de licenciement. Ils s'agit des préposées aux chambres et à la réception.

On se souviendra qu'une autre cin-

quante de travailleurs et de travailleuses de cet hôtel ne sont jamais retournés au travail. Pour leur part, ils avaient déjà reçu un avis de licenciement le 9 octobre.

Le quotidien *Le Soleil* annonçait récemment que l'Hôtel des Gouverneurs de Rimouski fermerait ses portes le 27 janvier. La présidente du syndicat, Angéline Brisson, se demande s'il ne s'agit

pas d'une stratégie de l'employeur. Elle précise qu'aucun document officiel n'a été envoyé au syndicat pour faire état de la fermeture de l'entreprise et qu'aucun avis n'a été envoyé à cet effet au ministère du Travail.

Madame Brisson souligne que l'Hôtel des Gouverneurs est le seul établissement hôtelier en mesure de desservir la clientèle du

Centre des congrès.

Une rencontre avec la direction, en présence du conciliateur, est prévue le 17 décembre.

Ce sera une occasion de faire le point et de vérifier la véritable intention de l'employeur. Les représentants patronaux ont refusé de se présenter à la table de négociation le 10 décembre. J.P.

## Lock-out dans un Saint-Hubert!

Les propriétaires du restaurant Saint-Hubert de Charlesbourg, en banlieue de Québec, ont plutôt mal digéré le port d'une épingle à cinq étoiles qu'arboraient depuis quelque temps les employé-es de cet établissement. Les 7 et 8 décembre, les employés qui portaient fièrement cette épingle constituée de cinq étoiles formant un S pour *syndicats, secteur restauration, solidarité, sourire et service* ont en effet été retournés chez eux. Ce lock-out déguisé est d'autant plus surprenant que les négociations se déroulaient rondement, de nous dire la présidente du syndicat, Sonia Delamarre. Parmi les quatre restaurants Saint-Hubert de la région de Québec (Beauport, Boulevard Hamel, Charlesbourg et



Sainte-Anne-de-Beaupré), seul le groupe d'employé-es de Charlesbourg est en lock-out. Les quelque 280 syndiqué-es de ces quatre établissements participent à des négociations regroupées. Ils revendiquent une convention collective d'une durée de trois ans, des augmentations de salaire, l'aménagement des horaires de travail et la création du régime d'épargne enregistré et de retraite.

Au moment de mettre sous presse, les deux parties sont convenues de se revoir les 13 et 14 décembre.

M.C.

### EXPRO

## La coop va de l'avant

C'est le 10 décembre que la coopérative formée par les travailleurs investisseurs de l'usine d'explosifs Expro, à Valleyfield, est devenue officiellement propriétaire de 30% des actions de l'entreprise.

La coopérative a effectué un premier versement de six mille dollars, ce qui représente la moitié de l'investissement total des travailleurs.

En contrepartie, la direction d'Expro a remis à la coopérative une convention d'actionnaires lui reconnaissant un droit de veto sur 20 sujets majeurs. Les représen-

tants syndicaux ont souligné à cette occasion qu'ils étaient très satisfaits d'avoir obtenu une co-gestion de l'entreprise, assurant aux employés syndiqués d'Expro de nouveaux acquis.

J.P.

## Le Collège Ste-Croix à la FNEEQ-CSN

Le personnel enseignant et de soutien du Collège de musique Ste-Croix, à Ville St-Laurent, a décidé de joindre les rangs de la FNEEQ-CSN. Ce nouveau syndicat comptera plus de 70 membres. Le personnel du Collège

n'était pas encore syndiqué. Les enseignants seront donc mieux outillés pour revendiquer, entre autres, des lieux de discussion pour la pédagogie et l'attribution des charges de cours par ancienneté.

M.L.



## Manif contre le projet de loi 116

Profitant d'une pause du conseil confédéral, le 8 décembre, plus de 200 délégué-es ont participé à une manifestation contre le projet de loi 116 devant les bureaux du ministère du Travail à Montréal. Déposé en novembre, ce projet introduit pas moins de 36 modifications au Code du travail. Il ouvre la porte à des conventions collectives de durée illimitée et pourrait empêcher des syndiqué-es de pouvoir changer d'allégeance syndicale avant une période pouvant aller jusqu'à six ans.

L.-S. H.

### HAUT-RICHELIEU

## Un conseil central en réflexion

Ayant des difficultés à assumer ses mandats depuis quelques années, le Conseil central du Haut-Richelieu a décidé d'envisager sa dissolution à court terme, au profit des conseils centraux limitrophes. Le comité exécutif du conseil central a pensé qu'il était dans l'intérêt des syndiqués d'envisager cette relocalisation, lors de son 32e congrès.

Débatu depuis 1990, l'avenir de ce conseil central fut le seul point à l'ordre du jour. Ne pouvant compter sur un nombre suffisant de militants pour assumer l'ensemble des tâches, le comité exécutif a entrepris une consultation auprès des 33 syndicats affiliés. Les délégués ont

entériné la proposition de soumettre aux assemblées générales la pertinence de relocaliser les syndicats dans trois autres conseils centraux. Ce n'est qu'après que les syndicats auront pris position qu'un congrès spécial tranchera la question, le 28 janvier prochain.

M.K.

## Un Signet d'or pour une plume d'or

Outre ses talents de polémiste, que chaque parution de *Nouvelles CSN* nous permet d'apprécier, notre collaborateur Pierre Vadeboncoeur en cultive quelques autres qui ont parfois, aussi, leurs rebondissements. Ainsi, son essai sur l'amour, paru l'an dernier sous le titre *Le bonheur excessif*, lui a valu d'être honoré du prix du Signet d'or, au cours d'une émission spéciale de *Plaisir de lire*, à Radio-Québec, le 5 décembre. Félicitations!



L.L.



## Vite, trouvez le mot de passe!

Attention, il y a quelqu'un dans votre entourage qui vous checke... Non, je ne veux pas alimenter votre paranoïa ou encore vous donner de faux espoirs... Tout simplement vous rappeler que *checker* est un verbe douteux qui vient de l'expression anglaise «to check». Selon le sens, on dira avoir l'œil sur, observer, pointer, surveiller, vérifier, bloquer, cocher, consigner, déposer à la consigne, étiqueter, examiner, faire attention à, faire enregistrer, fixer, guetter, inspecter, marquer.

...

Vous avez eu un accident? L'évaluateur de votre compagnie d'assurances vous a fait parvenir un estimé des dégâts. Les termes **estimation** et **évaluation** doivent plutôt être utilisés pour désigner ce document. Le substantif *estimé* n'existe pas en français.

...

Il précise dans le document votre adresse: 100 est, rue Asphalte, Montréal. Il aurait dû employer la formule: 100, rue Asphalte Est. Le point cardinal se place après le nom de la voie de circulation et il s'écrit avec une majuscule et en toutes lettres.

...

Ce même évaluateur vous indique que des dommages ont été causés au crankshaft de votre véhicule? Ayoye! (L'expression ayoye n'a pas été inventée par Gerry Boulet ou Claude Poirier, mais on la retrouve dans le *Dictionnaire québécois*). L'équivalent en français de crankshaft est le **vilebrequin** ou **arbre moteur**. Il s'agit d'un arbre constitué d'une suite de manivelles transformant le mouvement alternatif rectiligne de l'ensemble piston-bielle en mouvement circulaire continu. Ah bon! Moi non plus, je n'ai rien compris... J.P.

### TROIS-RIVIÈRES

## Pro-Optic en grève

Un conflit a éclaté chez Pro-Optic, à Trois-Rivières, un laboratoire spécialisé dans la fabrication de verre à lunettes. La convention des 17 techniciens était échue depuis février dernier. Le conflit porte sur les salaires. La compagnie française Pro-Optic offre aux salarié-es de Trois-Rivières un gel d'un

an, suivi d'une augmentation de 1,5%. Elle avait consenti, en 1991, des augmentations de 3,5% aux salarié-es de Pro-Optic, à Montréal, qui sont membres d'un syndicat de boutique. Le syndicat de Trois-Rivières pense que l'employeur veut d'abord s'entendre avec le syndicat de boutique. M.L.

## 17,644 nouveaux membres

Durant la période allant du premier mars 1990 au 31 mai 1993, 281 syndicats, regroupant 17,644 travailleuses et travailleurs, ont adhéré à la CSN. Pour 203 de ces syndicats, représentant plus de 12,000 personnes, il s'agit d'une première accréditation. Un bon nombre de ces syndicats provient du secteur des services. Fait intéressant à noter et significatif des changements dans le monde du travail, la CSN a aussi organisé des centaines de salarié-es autonomes ces dernière

années: acupuncteurs, homéopathes, journalistes indépendants (pigistes), professionnels des arts et de la scène, professionnels de la vidéo, etc. M.C.

Ce gain est d'autant appréciable pour les militants CSN de Trico Domino qu'ils ont même dû essayer quelques coups. M.L.

## Acier Leroux

Le syndicat des 11 travailleurs de la division des poutrelles d'acier de Transfo-Métal, une division de Acier Leroux située à Longueuil, a reçu son certificat d'accréditation du ministère du Travail. Ces syndiqués ont quitté les rangs des Teamsters afin d'adhérer à la CSN pour améliorer leurs conditions de travail. L.-S. H.

## Trico Domino

Le ministère du Travail a rendu une décision favorable à la CSN dans le dossier de l'accréditation de Trico Domino, à Daveluyville. Il y a quelques mois, la CSN avait déposé une requête en accréditation pour représenter ces 47 employé-es du vêtement. Mais la CSD avait contesté la requête CSN.

### BATHURST

## La station CJVA en danger

Le Syndicat des travailleurs de Radio-Acadie (FNC-CSN), qui représente les employés des postes de radio CJVA, de Caraquet, et CKLE de Bathurst, a fait connaître publiquement son inquiétude de voir disparaître la station CJVA. Les employés s'étaient pourtant montrés prêts, malgré une série de compressions déjà effectuées par l'employeur, à réduire leur semaine de travail et à renoncer à une partie de leurs vacances de 1994 afin d'assurer la relance de CJVA. Mais l'employeur, fuyant les rencontres avec le syndicat, tient mordicus à son projet de réduire à cinq le nombre d'heures de diffusion quotidienne et de réduire encore davantage le personnel par l'automati-

sation de la mise en ondes de la programmation (station robot). Le syndicat se dit convaincu que c'est plutôt en investissant ses ressources dans une programmation et une mise

en marché plus dynamiques que CJVA retrouvera sa rentabilité et pourra maintenir une production de qualité pour l'auditoire francophone de la péninsule acadienne. L.L.



## Congrès de la FAT-Mexique

Avec la signature du traité de libre-échange Canada-USA-Mexique, les liens entre les organisations syndicales des trois pays sont appelés à se resserrer. C'est pour cette raison, entre autres, que le secrétaire général de la CSN, Pierre Paquette, s'est rendu au Mexique, fin novembre, assister au congrès de la Fédération autonome des travailleurs (FAT), une organisation avec laquelle la CSN maintient des liens depuis plusieurs années. Laurie Girouard, du Conseil central du Montréal métropolitain, assistait aussi à ce 10e congrès. M.R.

## Détours hypocrites

Une loi britannique interdit que soit entendue à la BBC la voix des partisans de l'IRA, groupement déclaré subversif. Ainsi le World Service de cet organisme réputé montre à l'écran, les 28 et 29 novembre, Gerry Adams du Sinn Fein, dont le bras armé est l'Irish Republican Army, mais on glisse au bas de l'écran le bandeau: Actor's Voice. Le tour est joué. L'acteur répète les paroles de l'interviewé proscrit. Parfait exemple de règlements hypocrites. Les Américains par exemple prohibaient la publication de photos de Ho Chi Minh tant que durait le conflit au Vietnam!

Le fond même de l'actualité est respecté, dira-t-on. La «Reine» déteste la voix des «terroristes», même si le gouvernement accepte à certaines conditions de négocier face à face avec ces Irlandais rebelles. Depuis 1969 où, à Derry, en Irlande du Nord, 13 catholiques avaient été abattus par la police, 3000 personnes ont perdu la vie pour un conflit qui oppose en théorie catholiques et protestants. Dernièrement toutefois, deux détenus, une catholique et un protestant, se sont mariés. Le conseil de ville de Derry, la ville où reprirent les hostilités il y a 24 ans, est composé d'élus protestants et catholiques arrivant assez bien à fonctionner ensemble.

Ce qui est hélas vrai, c'est le sectarisme et le fanatisme qui gangrèment une frange des partisans loyalistes fa-

vorables au maintien du lien avec Londres, et des «catholiques». On nous dévoile soudain la correspondance entre Londres et des porte-parole du Sinn Fein. La raison semble avoir prévalu. Le gouvernement Major explique qu'il ne peut pas bloquer la route d'une paix possible. Un universitaire de Boston a tout de même noté que sur 16,000 morts enregistrés en moyenne par année en Irlande du Nord, 100 sont dues à

## Roman ou réalité?

John Kenneth Galbraith est connu entre autres pour ses brillants essais sur le krach de 1929 et sur notre société «affluente». En 1968, sous forme d'un roman — *Triumph* — il décrivait les aspects saugrenus de la politique de Washington face aux régimes d'Amérique latine. Dans un pays fictif, Puerto Santos, se présente une possibilité de transition que complique la présence de «révolutionnaires». Les États-Unis veulent maintenir ouverte la possibilité d'investissements lucratifs et de fournitures d'armes. Clichés, direz-vous? Il explique en avant-propos que certaines vérités doivent jaillir de la fiction, mais que cette «fable» est de fait une critique de la politique étrangère de Washington.

Restons-en à 1993. La conjoncture a peut-être évolué depuis un quart de siècle. Le président Clinton, heureux de sa victoire au Congrès quant à la



la «violence sectaire»; a-t-on autant souligné les 13,000 morts violentes depuis trois ans

en Afrique du Sud? On en vient à reconnaître que les négociations valent mieux qu'une

tuerie qui se prolonge, ne laissant que des perdants.

Clément Trudel

ratification du traité de libre-échange (ALÉNA), a reçu récemment les présidents d'Amérique centrale.

Simultanément, à Washington, se tenait une conférence de la Banque Mondiale sur la faim dans un univers où une personne sur six souffre de malnutrition.

Il faudra bien un jour que les discours des commis voyageurs du libre-échange se fassent plus feutrés. Le Honduras a décidé de passer d'un régime nationaliste à

un régime «libéral» (élections du 28 novembre) qui lui promet un développement à «visage humain» dans un pays où les statistiques donnent 80 % de gens vivant sous le seuil de pauvreté. Le Nicaragua a sanctionné les sandinistes, ses citoyens espérant par là que des fonds pour la reconstruction du pays soient débloqués à Washington. Depuis 1990, 750 millions \$ ont été versés au Nicaragua par Washington et Clinton vient de promettre 40 millions \$.

Ce que la présidente Ciamorro récuse, c'est que les États-Unis lui dictent l'usage précis qu'elle devrait faire de ces sommes.

Le Salvador, le Costa Rica et le Panama iront aux urnes dans quelques mois. Il pourra s'y produire des remous politiques ici et là. Souhaitons que ce ne soit pas dans le sens d'un «triumph» de la diplomatie américaine habile à souffler des recettes de stabilité-dans-le-bonheur qui laissent intactes des disparités criantes.

C.T.

## Football et conflits

Le 13 octobre, un match Côte d'Ivoire-Ghana, à Accra, vire à la bagarre. Deux supporters du club ivoirien sont agressés. La réaction est vive en Côte d'Ivoire où s'organise une chasse aux Ghanéens résidant dans ce pays: 25 morts, selon le bilan officiel, et des centaines de blessés. La tension est telle que les Ghanéens doivent être regroupés dans des enclos protégés. Pour éviter l'escalade, les deux pays viennent de s'entendre. Une enquête commune étudiera les incidents survenus tant au Ghana qu'en Côte d'Ivoire. Les bandes de jeunes Ivoiriens ont-elles agi de façon spontanée? Depuis l'hécatombe du stade Heysel en 1986, à Bruxelles, on s'interroge beaucoup sur les «hooligans» ou délinquants du sport. L'enquête en Afrique servira-t-elle à autre chose qu'à permettre à des diplomates de se réconcilier sur le dos de «mauvais sportifs»? La guerre, dit-on, prend parfois racine dans la surchauffe des stades.

C.T.



## Rock LaRue

« Les élections, quel piège à cons. T'as le choix entre un twitt ou un trou d'cul. Qui oublie ses promesses une fois qu'il est élu... »

Le Capitaine Nô, Pierre Harel et Michel Plume Latraverse font des petits. Rock LaRue est le dernier en lice. Agé de 37 ans, l'ancien amuseur public, portier et serveur s'est fait auteur-compositeur, chanteur, diseur, raper, rocker et il a réalisé un vieux rêve en lançant, le 18 octobre, un premier album percutant: *Rock De Rue*. Du rock d'un Montréalais qui n'a pas la langue dans sa poche. *Les élections* est un coup de poing sur

la gueule des politiciens. *Le rap du locataire* attaque les spéculateurs immobiliers. *Travesti* est une chanson sur la dure vie des travelos. *Ma blonde est tombée* est un blues drôle. *Le campeur diplômé*, une caricature. *Le Café des tapettes* traite crûment, sur un air de bal musette, du quartier gai. Rock LaRue est notamment accompagné par un claviériste et des guitaristes talentueux qui ont joué avec Marjo et Claude Dubois: Pascal Mailloux, Jean Millaire et Richard Lemoine. Une production Disque Double: DOCD -4-30029.



## 33 façons de jouer du piano

*La leçon de piano*. De Jane Campion.

Avec Holly Hunter, Harvey Keitel et Sam Neill.

*Trente-deux films brefs sur Glenn Gould*. De François Girard.  
Avec Colm Feore.

Deux pianistes perturbés occupent le premier plan dans des films présentement à l'affiche.

Au siècle dernier, dès son jeune âge, Ada décide de ne plus parler. *La leçon de piano* débute lorsqu'elle quitte son Écosse natale et débarque en Nouvelle-Zélande avec sa jeune fille et son piano pour rejoindre son nouveau mari. Son piano, qui est sa seule voix, aboutira chez un rustre voisin, qui lui en échangera chaque touche contre des faveurs.

Ce triangle amoureux, qui trempe dans l'atmosphère de l'amant de Lady Chatterley, sert de toile de fond à ce film d'une intelligence, d'une sensibilité et d'une beauté à couper le souffle.

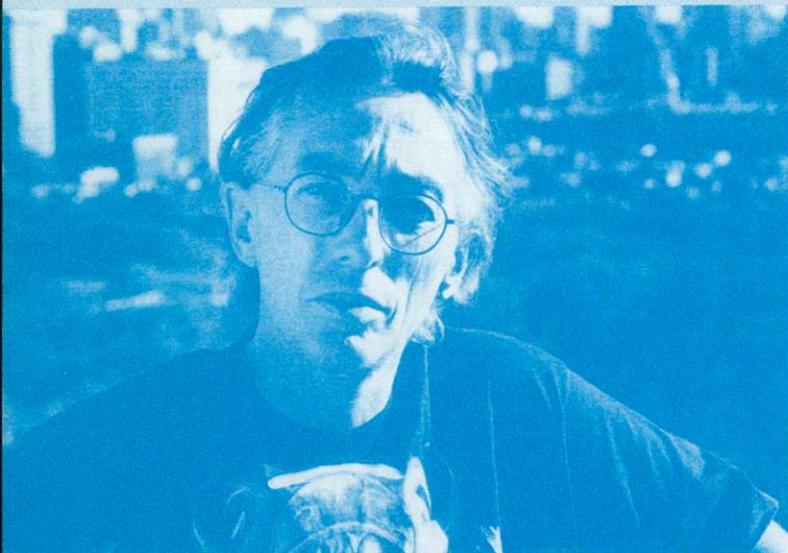
Une déception aurait pu être provoquée par notre longue attente depuis que ce film a remporté tous les honneurs à Cannes. Au contraire, on sort bouleversé du visionnement de ce film majeur.

Décédé en 1982, Glenn Gould fut l'un des grands pianistes canadiens. Sa personnalité originale et perturbée a fait de lui un être pour le moins mystérieux.

Plutôt que de faire un documentaire «classique» ou de romancer une biographie de Gould, François Girard a tourné trente-deux courts métrages de longueur, de style et de contenu fort différents. Le montage ingénieux fait de cet amalgame un tout à facettes multiples.

Sans aucun document d'archives, avec des entrevues, des gros plans et surtout des musiques de Glenn Gould, Girard réussit à faire revivre le pianiste.

*Trente-deux films brefs sur Glenn Gould* est un chef-d'oeuvre qui fera école. Ce film est déjà l'un des meilleurs du cinéma québécois.



## Richard Desjardins

Richard Desjardins au Club Soda, c'est du pur Desjardins. Un Desjardins amoureux, allégorique, bavard, caustique, classique, country, conteur, dylanésque, écologiste, militant, rocker, sulfureux et vibrant. Enregistré en avril 1991, cet album intense, sur lequel il s'accompagne seul à la guitare ou au piano, comprend trois pièces de l'époque du groupe Abbittibbi (c'était il y a une dizaine d'années), soit *Boomtown Café*, *Un beau grand slow* et *Le chant du bum*. *Les Fros* aborde la condition des mineurs de cuivre de l'Abitibi

des années 30. L'enregistrement prend fin avec cette merveilleuse chanson qui termine le film *Le party* de Pierre Falardeau: *Le coeur est un oiseau*. L'album a le mérite de faire connaître au public d'autres grandes chansons que celles contenues sur *Tu m'aimes-tu*. C'est cet enregistrement, sorti en 1990, qui a révélé Desjardins au grand public. Desjardins au Club Soda est un album annonciateur du retour de Desjardins et d'Abbittibbi. Une production FUK-LV-4.

Michel Crête

## MÉDIAS

### Un épisode inédit de Scoop

Je l'ai entendu à la télévision, mais aucun quotidien n'a transmis ces propos tels quels. En substance, ce que le maire Jean-Paul L'Allier a dit, c'est que si le hockey professionnel est devenu un sport si coûteux qu'une ville comme Québec ne peut plus se payer le luxe d'entretenir une équipe, les Québécois devront occuper leurs loisirs autrement.

Au moins un éditorialiste, celui du *Soleil*, Jean-Jacques Samson, ce qui peut étonner, abondait dans le même sens.

Une fois de plus, Me Marcel Aubut n'avait pas réussi à convaincre les autorités municipales de financer, ne serait-ce qu'en partie, un nouveau «Colisée», condition, semblait-il, indispensable au maintien des Nordiques à Québec.

Cette fois, Me Aubut, que les journalistes québécois ne prennent plus au sérieux, et quelques chroniqueurs sportifs dont on ne sait plus quel maître ils servent, avaient mobilisé la vedette des scribouilleurs de sport, Réjean Tremblay soi-même.

Dans la chronique qu'il trouve encore le temps d'écrire dans *La Presse*, l'auteur de Scoop y allait, le 25 novembre, d'un nouvel épisode. Les Nordiques pourraient bien déménager leur concession sans même donner un avis officiel à la Ligue. Il tenait le tout d'un informateur digne de foi.

Le départ d'une équipe composée de joueurs étrangers dont le grand regret est d'être encore payés en millions canadiens et de devoir s'exiler aussi loin pour les gagner était une catastrophe nationale.

«Il n'y a pas un chantier dans la ville, ajoutait

Tremblay, qui connaît aussi bien Québec que Dallas, St-Louis ou Buffalo. Il suffit de discuter avec les gens pendant quelques minutes pour sentir un désarroi et un découragement effrayants. Il faudrait un leader politique capable de relever le moral des gens, d'enflammer ce qui reste d'énergie.»

Mais voilà, concluait-il, Jean-Paul L'Allier ne croit pas aux Nordiques, seulement à la culture dans une ville où il n'y a même pas un centre des congrès.

Peu importe à M. Tremblay que Québec ait déjà un centre des congrès, trop petit, et que le maire L'Allier affirme justement qu'à choisir entre un nouveau centre de congrès et une nouvelle patinoire pour les Nordiques, il préfère un centre des congrès. Peu importe, pour M. Tremblay, que M. L'Allier vienne justement d'être reporté au pouvoir en affirmant que la ville n'allait pas financer un nouveau Colisée.

Mais M. Tremblay est courageux, à défaut de vérifier les faits. Il s'est même déplacé jusqu'à Québec pour affronter M. L'Allier en conférence de presse.

Ce dernier s'est révélé aussi bon que Patrick Roy et M. Tremblay n'a pas réussi à marquer.

Jacques Guay

## FLASH

UN MESSIE NOUS EST DONNÉ...



## LECTURE

### Droits des femmes en France et au Québec 1940-1990

Mariette Sineau et Évelyne Tardy

Montréal, Les éditions du remue-ménage, 1993, 154 pages

Enfin! Depuis le temps que l'on s'évertuait, d'un côté comme de l'autre de l'Atlantique, à comparer les conditions respectives des femmes! À tenter de sonder l'incorrigible misogynie des Français, de jauger le nouvel «égalitarisme» des Québécois... Deux chercheuses, l'une au Centre national de la recherche scientifique, l'autre au Centre de recherche féministe de l'UQAM, ont uni leurs efforts pour fabriquer l'instrument de mesure rêvé.

On aura plaisir à parcourir ce livre très documenté, qui demeurera un manuel de référence. Et on comprendra mieux, citations et statistiques à l'appui, pourquoi la condition des Françaises s'est rapidement améliorée avant 1960, et pourquoi les Québécoises les ont facilement rattrapées, voire dépassées à plusieurs égards, pendant et après la Révolution tranquille. Enfin, les structures politiques et les mentalités ayant été analysées tout autant que les textes de loi et les statistiques, on saura mieux apprécier et interpréter les victoires, parfois toutes relatives, du mouvement féministe sur chaque continent.

Lucie Laurin





# Comment avancer à reculons

Le groupe Réflexion-Québec, formé il y a un an à l'instigation de MM. Jean Allaire et Mario Dumont, a réuni une trentaine de personnalités qui ont étudié les grandes questions intéressant le Québec. Ce groupe devait éventuellement faire part de ses conclusions. C'est fait. Je n'ai pas l'intention de discuter ici l'ensemble de ses recommandations, dont certaines, d'ailleurs, appellent des réserves d'un point de vue de centre-gauche. Je me bornerai à un aspect de ce qui a suivi.

Il y a quelque chose de curieux dans cette affaire. C'est ceci. M. Mario Dumont, mais aussi M. Allaire, ont, en fin de course, ajouté tous deux leurs «fions», comme on dit, en faisant des déclarations personnelles. Ces interventions ont eu pour effet de tirer brusquement et lourdement de leur côté la démarche désintéressée de cette trentaine d'intellectuels et d'hommes d'action.

Le document de Réflexion-Québec prône la souveraineté du Québec comme moyen d'amener le Canada à reconnaître des pouvoirs québécois accrus et de négocier de nouvelles institutions communes avec lui. La déclaration de souveraineté comme préalable à tout. C'est bien. Mais...

Mais qu'ont fait en réalité MM. Dumont et Allaire avec ça? Une drôle de cuisine!

Ces deux ex-partisans libéraux, maintenant souverainistes, fédéralistes convertis au souverainisme, sont sortis avec fracas dans le public, en un sens, contre la souveraineté!...

Qu'est-ce qu'ils ont dit? Essentiellement ceci. Mario Dumont insiste pour fonder un nouveau parti souverainiste. Autrement dit, un instrument en or pour combattre le seul parti souverainiste provincial, le P.Q., c'est-à-dire la seule organisation souverainiste solide, au moment même où celle-ci peut prendre le pouvoir

d'ici un an. C'est brillant! M. Bourassa, M. Johnson, M. Ryan n'auraient pas fait mieux!

Et M. Allaire? Eh bien M. Allaire, moins enthousiaste que M. Dumont pour la fondation immédiate d'un autre parti, ne s'engage néanmoins pas, dit-il, à appuyer la souveraineté advenant un référendum sur la question!... Pour lui, tout comme pour Réflexion-Québec, il faut faire la souveraineté, puis négocier ensuite avec le Canada. Mais lui, M. Allaire, ne votera pas nécessairement pour... Comprenez-vous quelque chose? Autrement dit, la souveraineté est un préalable, mais M. Allaire travaillera vraisemblablement contre, si elle se présente d'abord! Absurdité-Québec...

On peut difficilement mieux desservir le Québec, mieux travailler à la ruine du souverainisme, se mettre davantage au service du parti libéral en prétendant l'avoir quitté, après l'avoir quitté effectivement.

On aurait aimé que Réflexion-Québec fasse une démarche strictement non-partisane. À ce prix, ce groupe pouvait être utile. Mais voici que ses deux principaux initiateurs se remettent dans la partisanerie. Une bizarre partisanerie. Une partisanerie à l'envers. Ces deux-là ont claqué la porte du Parti libéral. Mais leur hantise semble être le Parti Québécois... Contre. Et à n'importe quel prix, on le voit.

LE PROBLÈME AVEC LA RÉFLEXION, C'EST QUE CE QUI EST À GAUCHE DEVIENT À DROITE...

!AZREV-ECIV TE... ET



# Le temps des bouffons

Un film est projeté sous le manteau ces temps-ci. *Le temps des bouffons*, de Pierre Falardeau. Un film coup de poing, en plein dans la gueule du monde de l'argent, qui ne le dispute en matière de bêtise qu'au monde de la politique. Comme ces deux mondes se nourrissent, se sucent, se re-paissent l'un de l'autre, à tour de rôle et à tour de bras, on en vient à ne plus savoir lequel est le parasite de l'autre.



Ce ne sont tout de même pas les ouvriers de la construction, ni les employé-es d'hôpitaux, qui se sont livrés à ces prévarications, parbleu!

Les ouvriers qui ont travaillé à une autoroute de 11,7 millions\$ qui ne sert à rien, près de Mirabel, n'auraient-ils pas préféré travailler à quelque chose de plus utile à la société? Une autoroute donnée par M. Marc-Yvan Côté à la famille de l'ex-trésorier du Parti libéral, M. Tommy D'Errico,

dans le comté de M. Claude Ryan.

Est-ce de cela — ces millions gaspillés en pure perte par la fine fleur de notre parlementarisme — que parlait M. Bourassa quand, avec une vigueur inhabituelle, il dénonçait, affaissé et l'oeil humide, «*cette perversion inacceptable du processus démocratique*»?

Non. Ce sont les ouvriers de la construction qu'il avait dans sa mire!

Et le député Lemire d'apparaître sur nos écrans la larme à l'oeil et la main sur le coeur de sa légitimité d'élu. L'autre main, celle qu'il cachait, c'est dans le portefeuille des ouvriers de la construction qu'il l'avait glissée. Cet entrepreneur en construction qui profite de sa situation pour préparer une sortie rendue plus facile grâce à un plantureux fonds de pension, ce fleuron muet de notre système parlementaire, il faudrait, au surplus, le consacrer martyr de la démocratie? Non merci! comme le disaient les libéraux en d'autres temps.

Et on apprend qu'une semaine avant de déposer sa loi 142, le ministre Normand Cherry avait plaidé le contraire au conseil des ministres. On a osé le décrire comme «inflexible»! Monsieur le ministre a plutôt préféré, à la vérité, conserver sa limousine plutôt que ses convictions.

Oui, il y a cette violence qui fait du bruit.

Mais il y a une autre violence. Celle qui ne se voit pas, celle qui ne s'entend pas, qui n'éclate pas, qui ne surprend pas, qui ne trouble pas parce qu'étouffée, subie, ignorée, cachée, ravalée par les humbles qui voient bien que les lois, les juges et la police ne sont pas là pour eux.

Il arrive parfois que c'en soit trop. Et que la paix des cimetières s'en trouve, un temps, troublée.

Mais la démocratie n'est pas tout entière contenue dans les soubresauts qui agitent un Parlement malheureusement transformé en bocal de poissons rouges.

Oui, notre système parlementaire représente un saut qualitatif important dans l'histoire de l'humanité et il faut le protéger!

Bien sûr, il n'est pas très joli de voir des élus se faire bousculer; il va sans dire que d'autres moyens auraient été davantage élégants!

C'est vrai que le bruit est fatigant! Que c'est tannant d'entendre des ouvriers vociférer dans les rues, troublant un air du temps qu'on préférerait mieux approprié à la préparation de Noël!

Si les ouvriers persistent à crier leur colère, a-t-on songé un instant que c'est peut-être qu'il y a matière à colère?

Mais les bien-pensants qui pontifient dans les médias, à coup de plumes et à coup de glottes, jettent un manteau pudique sur l'écoeuranterie dont sont victimes ces ouvriers. Tout occupés à dénoncer les «fiers-à-bras», les «truands», les «gros bras», les «goons», les «méthodes répugnantes», les Don Macpherson, Jean V. Dufresne, Alain Dubuc, Jean-Jacques Samson et autres beaux esprits universitaires qui sévissent dans nos médias n'ont rien fait d'autre que de voler au secours de leur monde; qui n'est pas le nôtre.

Le hasard a voulu qu'au moment même où giclait à grands jets un suprême mépris contre ces ouvriers qui, près de Québec par exemple, se seraient livrés à des dommages de 40 000\$ sur un chantier, soit rendu public le rapport annuel du Vérificateur général. *Le Devoir* titrait en manchette: *Québec a gaspillé 500 millions\$!*

# C'EST BON POUR LA VIE!



LA CLINIQUE DE SANG  
DES TECHNICIENS  
AMBULANCIERS (CSN)

LE LUNDI 20 DÉCEMBRE

entre 10 heures et 19 heures

Édifice de la CSN  
1601, avenue  
de Lorimier,  
Montréal

GARDERIE SUR PLACE

TIRAGE d'un ordinateur  
IBM PS/1, 80 mo,  
écran couleur, modem  
intégré, imprimante  
incluse, une valeur  
de 2500\$, gracieuseté  
de Compucentre.

Note: Il faut être muni d'une carte d'identité signée.

C'est  
Noël  
pour  
tout le  
monde!

Mode  
de contribution  
volontaire

1- Syndicat  
de moins de 100  
membres: 50\$;

2- 50\$ additionnel  
par tranche  
de 100 membres;

3- les dons se font par intercaisse à la Caisse  
d'économie des syndicats nationaux, au compte  
**Solidarité Paniers de Noël**,  
transit 92279, folio 11862.

La CSN organise pour une dixième année la campagne des paniers de Noël auprès des syndicats affiliés. C'est maintenant devenu une tradition dans notre mouvement qu'à l'approche des Fêtes, nous faisons appel à la générosité des syndicats. Il y a un mois, le vice-président Roger Valois leur faisait parvenir une lettre expliquant le sens de cette démarche.



« Remis aux travailleuses et aux travailleurs en grève ou en lock-out, ces paniers sont un baume et l'expression d'une chaleur humaine qui dépasse de beaucoup la valeur du panier lui-même. Cette campagne ne déprécie d'aucune façon la valeur des prestations du Fonds de défense professionnelle. La participation à cette campagne revêt cependant une signification différente parce qu'elle ne relève pas d'un automatisme. Elle exige plutôt que l'on pose un geste concret. Et dans les rapports entre les personnes, si importants en période de tension comme le sont toujours les luttes qui nous sortent de l'ordinaire, ce sont des gestes qui donnent à notre action syndicale toute sa dimension humaine. »